

Procès-verbal de l'assemblée publique de la

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement,
le transport, et les infrastructures

tenue le 20 août 2009, à 17h00
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Dominic Perri, président de la commission, conseiller de ville, Saint-Léonard
M. Edgar Rouleau, vice-président de la commission et maire de la cité de Dorval
M. Jean-François Cloutier, conseiller d'arrondissement, Lachine
M. Sylvain Lachance, conseiller de ville, Villeray-St-Michel-Parc-Extension
Mme Ginette Marotte, conseillère de ville, Verdun
M. Campbell J. Stuart, maire de la ville de Montréal-Ouest

COMMISSAIRE ABSENTE:

Mme Hasmig Belleli, conseillère de ville, Ahuntsic-Cartierville

INVITÉ :

M. Alan De Sousa, membre du Comité exécutif, responsable du développement durable,
des espaces bleus et des écoterritoires et maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

COLLABORATRICE PRÉSENTE :

Mme Danielle Lussier, chef d'équipe, Direction de l'environnement et du développement
durable

ASSISTANCE : 1 personne

SUJET :

Le Bilan 2008 de la phase 2007-2009 du Premier plan stratégique de développement
durable de la collectivité montréalaise – adoption des recommandations

1. Ouverture de l'assemblée

À 17h05, le président, M. Dominic Perri, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux participants et demande aux membres de la commission de se présenter. Il souligne la présence du porteur du dossier, M. Alan DeSousa, membre du comité exécutif, responsable du développement durable des espaces bleus et des écoterritoires et maire de l'arrondissement de Saint-Laurent. Il note la présence de la représentante de Direction de l'environnement et du développement durable, Mme Danielle Lussier, chef de l'équipe de coordination du développement durable.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Sylvain Lachance, appuyée par Mme Ginette Marotte, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 20 mai 2009 et du 11 juin 2009

Sur une proposition de M. Jean-François Cloutier, appuyée par M. Sylvain Lachance, le procès-verbal du 20 mai 2009 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Edgar Rouleau, appuyée par M. Campbell Stuart, le procès-verbal du 11 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

4. Le Bilan 2008 de la Phase 2007-2009 du premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise – adoption des recommandations

Le président, M. Dominic Perri, invite chacun des membres de la commission à faire la lecture des recommandations.

Considérations générales

Recommandation 1

De réitérer son appui au plan stratégique de développement durable en lui accordant les ressources nécessaires et de s'assurer que l'agglomération de Montréal endosse les principes, les orientations et les actions de développement durable mis de l'avant.

Recommandation 2

De demander à l'agglomération de Montréal d'intensifier l'intégration des principes de développement durable à toutes ses pratiques afin d'assurer une plus grande cohérence des actions entreprises à ce niveau, avec la collaboration de la Direction de l'environnement et du développement durable.

Présentation des bilans

Recommandation 3

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat d'élargir la collecte de données, pour le bilan 2009, à toute l'agglomération de Montréal et aux services municipaux de manière à présenter un portrait plus complet des 36 actions du plan de développement durable au sein de l'administration municipale.

Recommandation 4

De demander à la Direction de l'environnement et du développement durable de revoir pour les prochains bilans, la présentation générale des données en regroupant certaines actions et en créant les liens nécessaires de manière à pouvoir mieux apprécier le bilan global des réalisations.

Plan de développement durable 2010-2015

Recommandation 5

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat de mobiliser l'ensemble de l'agglomération de Montréal dans le cadre du second plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

Recommandation 6

D'inciter fortement l'agglomération de Montréal à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement durable 2010-2015 et à rendre compte de leurs actions à la Direction de l'environnement et du développement durable, dans le cadre de la préparation des prochains bilans en matière de développement durable.

Recommandation 7

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat d'élargir l'approche du plan d'action de développement durable afin d'y intégrer des enjeux d'économie sociale et de santé publique, en plus des enjeux environnementaux et économiques.

Recommandation 8

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat de fixer des objectifs chiffrés, ambitieux et réalistes en regard des orientations prioritaires du plan, notamment pour les objectifs de réduction des GES, de continuer d'assurer un suivi concret des actions à partir de balises, d'indices de mesures et d'échéanciers précis, et de tenir des bilans de l'ensemble des activités du plan d'action.

Considérations budgétaires

Recommandation 9

De confier aux services municipaux appropriés le mandat de faire les représentations nécessaires auprès des gouvernements supérieurs afin d'obtenir le soutien financier adéquat en matière d'environnement et, le cas échéant, de hausser progressivement les sommes allouées à certaines actions du plan, notamment les projets d'efficacité énergétique, les infrastructures de traitement des matières résiduelles et la qualité de l'air.

Suite à cette lecture et sur une proposition de Mme Ginette Marotte, appuyée par M. Sylvain Lachance, les recommandations sont adoptées en bloc à l'unanimité des membres présents.

5. Période de questions du public

S/O

6. Période de questions des membres de la commission

S/O

7. Levée de l'assemblée

Le président de la commission remercie tous ceux qui ont participé aux assemblées publiques et plus particulièrement les citoyens qui sont venus faire part de leurs commentaires, M. Alan De Sousa, responsable du développement durable, Mme Danielle Lussier, urbaniste et chef d'équipe ainsi que les membres de la commission.

M. De Sousa profite de l'occasion pour remercier chaleureusement la commission d'avoir étudié le bilan du développement durable et formulé des recommandations qui permettront de bonifier plusieurs éléments du plan de développement durable en cours d'élaboration pour 2010-2015.

À 17h30, le président lève l'assemblée sur une proposition de M. Sylvain Lachance, appuyée par M. Jean-François Cloutier.

ADOPTÉ LE : 16 SEPTEMBRE 2010

(ORIGINAL SIGNÉ)

M. Dominic Perri
Président

(ORIGINAL SIGNÉ)

Mme Christiane Bolduc
Secrétaire-recherchiste